

Réf: Dossier N° 038311

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COLLEGE PRIVE LA GRACE DE KOUMASSI »

Siège social Abidjan, Koumassi, KOUMASSI NORD-EST, Lot 536,
537,538, Ilot 51

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 10/09/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COLLEGE PRIVE LA GRACE DE
KOUMASSI »

Objet: LA CREATION ET LA GESTION D'ETABLISSEMENTS
SCOLAIRES PRIVES, MATERNELLES, PRIMAIRES ET
SECONDAIRES

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, KOUMASSI NORD-EST, Lot
536, 537,538, Ilot 51

Dirigeant(s) : M GOHI DEDI ANANYASSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03966 du 08/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25562/GTCA/RC/2021 du 08/11/2021

